



Pour citer cet article :

Lelièvre (Paul), « Satisfaction des besoins de l'enfant dans un centre de rééducation pour caractériels », *Sauvegarde de l'enfance*, n°1-2, janvier-février 1953, pp. 259-270.



SATISFACTION DES BESOINS DE L'ENFANT

dans un centre de rééducation
pour caractériels

par M. L E L I È V R E
directeur du Centre Georges-Bessis
(Ker-Goat) de la Fédération bretonne

L'étude des besoins de l'enfant assurée par les différentes commissions qui en avaient la charge m'a amené à préférer restreindre mon rapport à l'exposé d'une expérience ; c'est donc plutôt à la satisfaction des besoins de l'enfant dans un établissement déterminé de rééducation pour caractériels que je m'attacherai. J'espère que les idées présentées ici suffiront à ouvrir la discussion sur tous les aspects du problème. Mon expérience personnelle ne m'autorise qu'à envisager le cas de garçons de 10 à 12 ans, c'est-à-dire d'enfants dans la phase dite de latence (entre la crise des 7 ans et la prépuberté) et des prépubères de 12 à 14 ans.

Nous envisagerons ces besoins simultanément au reflet du triple aspect souligné dans les différents rapports introductifs :

- besoin de protection-sécurité ;
- besoin d'autonomie-liberté ;
- besoin de tendresse-échange.

Ils doivent trouver leur satisfaction au cours du déroulement d'une journée. Je crois nécessaire d'indiquer ici les différentes activités prévues dans l'établissement que je dirige et auxquelles je ferai allusion dans mon exposé :

- 7 h. 15-8 h. 30. Réveil, toilette, petit déjeuner, ménage : deux heures d'activité de service familial.
- 8 h. 30-9 h. Chant (pour tous) : culturel.
- 9 h.-12 h. Classe : intellectuel, culturel.
- 12 h.-14 h. Repas, jeux ou éducation physique selon les plateaux : familial, psycho-moteur, social.
- 14 h.-16 h. Classe : intellectuel, culturel.
- 16 h.-17 h. 30. Jeux ou éducation physique : psycho-moteur, social.
- 17 h. 30-19 h. 30. Classe : intellectuel, culturel.
- 19 h. 30-20 h. 15. Repas : familial, culturel et psycho-moteur.
- 20 h. 15-21 h. 30. Foyer : familial, culturel et psycho-moteur.
- 22 h. Coucher.

BESOINS PSYCHO-MOTEURS

« Problème du meilleur usage possible de l'équipement neuro-moteur : d'une potentialité non orientée, aller à une connaissance, à un contrôle volontaire complet du geste dans le cadre social. »

Notre programme sera : « L'adaptation des automatismes moteurs ultérieurs, l'acquisition des aptitudes de contrôle où l'expérience souple et diversifiée joue un rôle important. »

Pour tenir compte de leur force physique, de leur résistance foncière déterminée par l'examen médical et la fiche de performance des épreuves Hébert (code de la force), nos garçons sont répartis en deux plateaux qui correspondent d'ailleurs dans la plupart des cas aux âges suivants : petit plateau : 10 à 12 ans, et grand plateau : 12 à 14 ans, ou plus, exceptionnellement.

Nous constatons que le petit plateau groupe les garçons en période de latence et le grand les prépubères : ceci détermine en fait le programme de ces deux unités encadrées chacune par deux éducateurs.

Le *petit plateau* groupe trente à trente-cinq enfants qui, une heure par jour, pratiquent avec des éducateurs spécialisés l'éducation physique suivant un programme qui prévoit :

1^o) L'utilisation de la méthode naturelle : leçon en plateau par vagues à partir des activités naturelles (marcher, courir, sauter, grimper, se défendre) ou en parcours dans la nature avec obstacles réels. Cette méthode plaît aux enfants qui y trouvent la satisfaction des besoins psycho-moteurs.

2^o) L'utilisation des méthodes de gymnastique à base de mouvements construits en partant de mouvements élémentaires pour aller jusqu'à la « prise de conscience » nécessitée par la *gymnastique de maintien* — complément nécessaire à la méthode naturelle.

Ce programme prévoit également ce que les spécialistes de la direction de la Jeunesse et des Sports appellent l'*initiation sportive*, sans arriver au geste sportif proprement dit et n'envisageant en aucun cas la compétition : c'est l'apprentissage progressif (progressions établies dans les C.R.E.P.S.) de gestes complexes demandant une coordination supérieure.

Exemple : Dans le saut, l'apprentissage du « gauche-droite-gauche-droite » rythmé pour trouver le pied d'appel.

Une heure par jour sera consacrée aux jeux collectifs simples mettant en action les aptitudes : attention, vitesse, réflexes, équilibre ; les jeux permettant l'apprentissage du geste sportif que l'enfant utilisera un an ou deux plus tard dans le basket, le hand-ball, le football.

Nous soulignerons plus loin toute l'importance du jeu collectif dans l'apprentissage de la vie sociale et la formation du sens moral.

L'été, ces jeux collectifs de plein air à base sportive sont utilement remplacés ou aérés par des jeux collectifs calmes, faisant appel à la mémoire, à l'observation, à l'attention, à l'élocution, et qui, l'hiver, pourront se dérouler à l'intérieur.

Cette gymnastique des facultés intellectuelles et physiques permet d'éduquer l'« équipement » de chaque sujet pour lui permettre une meilleure possession de soi et du monde extérieur.

Le *grand plateau* groupe trente à trente-cinq garçons de 12 à 14 ans. Les méthodes employées sont les mêmes qu'au petit plateau : hébertisme, en insistant sur l'attaque-défense, la gymnastique à base de mouvements construits ; l'initiation sportive ira pour ce groupe jusqu'à l'acquisition du geste sportif achevé avec rendement et même compétition dans le cadre scolaire (O.S.S.U.).

Nous répondons ainsi aux besoins accrus de motricité propres à cet âge : turbulence motrice plus à ordonner qu'à annuler, comme le souligne le rapport de l'équipe lyonnaise.

Les jeux seront une initiation aux sports collectifs : hand-ball, basket, football, volley-ball, avec réalisation d'équipes s'opposant entre elles avant de participer aux compétitions scolaires. Ces dernières ont l'avantage de motiver l'effort physique et l'apprentissage des techniques tout en créant des possibilités de sorties, de contacts sociaux avec des jeunes de leur âge d'autres milieux (revalorisation d'eux-mêmes, affirmation du groupe).

Les besoins psycho-moteurs peuvent également s'exprimer à l'occasion du bricolage libre dans les foyers.

Notre internat croit donc répondre dans ces activités pensées, organisées, aux besoins psycho-moteurs de l'enfant. Ceux-ci trouvent leur meilleure expression et l'éducation appropriée susceptible de favoriser le plein épanouissement du potentiel de base.

Il serait intéressant de vérifier par la suite si l'ambiance et le programme de l'établissement respectent les besoins psycho-moteurs des garçons par l'alternance des activités libératrices, du repos calme et détendu, du sommeil suffisant, du travail scolaire, des repas considérés comme repos physique et moment agréable ainsi que le préconise le rapport de l'équipe lyonnaise.

BESOINS INTELLECTUELS

L'enfant de 10 à 12 ans se dégage du sensori-moteur pour atteindre le stade des opérations formelles en passant par celui des opérations concrètes, période où apparaît le raisonnement portant tout d'abord sur des situations concrètes, s'en détachant peu à peu pour arriver au raisonnement abstrait et formel.

Deux applications :

1°) donner à l'enfant l'occasion de raisonner selon ses possibilités actuelles au cours des contacts de tous les jours. Ceci est possible dans des petits groupes d'une quinzaine : en classe, aux jeux, au foyer, aux repas, aux activités de service familial, l'éducateur répondant aux questions.

Le contact des garçons dans le déroulement de la journée avec différents éducateurs et avec des camarades nombreux permet des échanges plus riches. Nous insisterons tout au long de cet exposé sur la nécessité de petits groupes (15 enfants nous semblant le maximum), mais il nous paraît tout aussi important d'éviter que l'univers de l'enfant en internat se réduise à la personnalité d'adulte de son éducateur et à celle de ses 14 camarades. Pour y parvenir nos groupes se constituent et éclatent au cours de la journée selon les activités : activités familiales, classe, plateau, classe, plateau, foyer, activités familiales ; comme à l'image de la vie normale où l'enfant quitte sa famille le matin pour la classe, revient à sa famille, la quitte de nouveau pour le mouvement de jeunesse ou l'activité culturelle (chorale, dessin, danse folklorique) ou sportive.

Notre centre vivra donc d'un régime pavillonnaire sur le plan architectural, mais chaque activité obligera les enfants à passer d'un pavillon à l'autre — il ne s'agit pas de dispersion, il reste entendu que chaque activité particulière se déroulera toujours dans le même cadre avec le même éducateur et les mêmes participants.

2°) raisonnement provoqué en classe :

Nous faisons effectivement plus appel au raisonnement qu'à la mémoire, mais à partir de manipulations concrètes. Ceci est possible parce que notre effectif, comme celui des classes de perfectionnement ou de rattrapage, ne dépasse pas 15 à 18 élèves.

Nous utilisons les méthodes actives ayant recours le plus possible au travail personnel d'observation, d'expression et de classification. Ceci ne veut pas dire absence de cadres, d'exigences, d'autant plus que nous sommes aussi guidés par le résultat à obtenir : donner au plus vite au garçon les connaissances instrumentales : lecture, écriture et calcul-opérations. Beaucoup de nos garçons ne les possèdent pas à l'arrivée et cependant leur possession leur permettra de passer dans la classe supérieure. Ces résultats déterminent des exigences qui servent d'appui et de règle et qui créent la sécurité du cadre dont les enfants, dit le rapport de l'équipe de Montpellier, ont autant besoin que de la possibilité d'expression libre.

Pour les élèves de 12 à 14 ans le programme des classes qui préparent la fin de la scolarité primaire sait tenir compte des besoins particuliers de cet âge qui semble marquer un temps d'arrêt du développement intellectuel. Il comporte des révisions, un « ordonnancement des connaissances » et un approfondissement de celles-ci.

C'est dans ces classes que se situe particulièrement l'étude de l'histoire, de la géographie et des sciences qui correspond si bien à cette curiosité rationaliste qui pousse l'enfant à connaître le pourquoi profond des choses.

La présence d'instituteurs formés par l'étude et l'expérience des problèmes de psycho-pédagogie médico-sociale, chargés de petits groupes leur permettant un enseignement individualisé, une recherche des solutions propres à surmonter les difficultés des plus bloqués ou retardés me permet d'assurer que les besoins intel-

lectuels de l'enfant sont mieux satisfaits dans nos établissements spécialisés que dans la moyenne des cas.

BESOINS AFFECTIFS

C'est certainement ceux qui sont le moins bien compris à l'internat, ceux dont la satisfaction sera la plus délicate, la plus facilement oubliée, ou mutilée, par les nécessités de la vie collective, si bien pensée soit-elle.

Cette satisfaction revêt d'autant plus d'importance que nos garçons hors du milieu familial manifestent des besoins affectifs excessifs, compensateurs ou déviés, avec des réactions caractérielles dont on sait qu'elles expriment la frustration, l'insatisfaction, l'insécurité, l'abandon.

« Pour les plus jeunes et même pour tous les enfants, les soins matériels, dit le docteur Berge, ont une résonance affective, une valeur psychologique dont il est impossible de les séparer. »

L'éducateur d'internat sera pour commencer ce substitut parental qui satisfera les besoins matériels des enfants qui lui sont confiés. A l'occasion du service familial, le soin, l'attention, la sollicitude, l'aide et les exigences qu'il aura pour le réveil, la toilette, le ménage, les repas, le coucher de son groupe, seront, s'ils sont dictés par un véritable amour de l'enfant en tant qu'individu, ressentis par chacun d'eux comme autant de preuves d'affection dont il a besoin.

C'est pourquoi je me permets d'insister sur la nécessité de former dans ce sens les élèves éducateurs qui, en général, ne savent pas organiser la vie matérielle de leur groupe, considérant ces tâches comme des corvées sans intérêt dont leur formation technique devrait les dispenser.

Le docteur Berge poursuit : « L'enfant a besoin de posséder sa famille... ou ses substituts. Il faut qu'il sente chez ceux-ci des intérêts toujours disponibles et orientés vers lui. »

Pour répondre aux besoins de sympathie et d'affection vraie et personnelle plus que collective, il est nécessaire de ne confier à chaque éducateur qu'un groupe de 10 à 15 enfants selon les activités. Ainsi l'enfant peut avoir le sentiment de n'être pas perdu dans la masse, il est pour son éducateur une personnalité qui compte.

Exemple : les difficultés qu'il donne ne gênent pas seulement l'éducateur par l'entrave qu'il cause au groupe, mais par le souci que sa personne donne en tant qu'individu dont l'éducateur a la charge et le désir de mener vers le mieux.

L'éducateur pourra observer plus facilement, se souvenir des incidents et revoir l'enfant à partir de ceux-ci dans le contact personnel. Dans l'autre sens, l'enfant pourra mieux avoir le sentiment de la propriété de son éducateur.

Selon les enfants, la satisfaction des besoins affectifs se manifestera aussi bien dans le groupe de classe que dans le groupe d'activité familiale, dans les foyers, à l'occasion des jeux ou de l'éducation physique. (*Exemple* : tel garçon impossible en famille peut être très serviable, sympathique et intéressé en classe... et vice versa).

Les problèmes affectifs sont en somme les problèmes des échanges, des relations de l'individu, du « moi », avec son éducateur et le milieu. Les familles des

éducatrices sont logées au centre. Sans gêner la bonne marche de la maison, elles sont accueillantes pour les élèves à certaines occasions : convalescence, exempts d'éducation physique, certains dimanches, services rendus, et permettent des échanges dans une ambiance différente et qui convient mieux à certains garçons que celle des autres contacts qu'ils peuvent avoir avec les éducatrices. Nous avons même remarqué que c'est parfois avec les jeunes enfants des familles du personnel (3 à 5-6 ans) que les relations de certains garçons particulièrement renfermés étaient les meilleures, voire les seules.

Pour fortifier le « moi », *mettre en sécurité*, il faut que l'enfant soit sûr de la stabilité de son univers, de l'amour de ses éducatrices, de la cohérence des règlements qu'on lui impose. Le sentiment de force de ses éducatrices, de leur sagesse, lui est une garantie et c'est là que l'on peut dire que de son point de vue se justifie l'autorité de ses éducatrices, puisque cette autorité, lorsqu'elle est raisonnable et juste, est un élément de sa sécurité.

Au centre, l'éducateur est l'adulte qui peut lui faire réussir (à l'individu ou à son groupe) « des choses » que sans lui il ne pourrait faire : réalisations chorales, dramatiques, grands jeux, aventures, travaux manuels, réussites sportives.

L'éducateur est celui qui résout les difficultés, assure la sécurité (exemple : jeux de nuit, circonstances graves).

Cependant, comme le souligne le rapport de Lyon pour les prépubères (12 à 14 ans), « il faut savoir leur laisser la paix ». C'est pourquoi nous sommes amenés à réserver des heures d'activité libre (je ne dis pas de temps mort où l'enfant, sans surveillance ou sous une surveillance inefficace, fera ce qu'il voudra et le plus souvent des fautes contre les règles établies). Par contre sont à leur place de courtes récréations pendant lesquelles les élèves organisent des jeux spontanément ou se groupent pour discuter, sans fuir la présence de l'éducateur.

Dans ces activités libres s'inscrivent les foyers, activités du soir où, groupés par affinités (à définir), les garçons trouvent le matériel, les outils, la place nécessaires au bricolage dont nous avons parlé lors de la satisfaction des besoins psycho-moteurs. Ils y trouvent, s'ils se découragent, l'aide qui leur permettra de mener à bien le travail entrepris. L'éducateur saura encore proposer des réalisations, stimuler au départ les plus indécis, ceux qui manquent de confiance, mais seulement après les avoir laissés réagir librement pendant une semaine ou deux.

L'internat, collectivité classique prévue pour la satisfaction collective des besoins personnels, est mal équipé pour répondre au besoin de propriété de l'individu. C'est pourquoi nous tendons à ce que chacun ait ses propres affaires (vêtements à son numéro, à son nom, son matériel de classe qu'il conservera en quittant le centre, son « cahier de vie »), son coin de chambre (chambre pour dix garçons) avec étagères, secrétaire-cosy où il pourra créer son intimité. De même à la salle à manger il retrouvera ses camarades, son éducateur, ses affaires, son cadre intime, qui lui donneront *le sentiment d'être chez lui*.

Notre établissement ne supprime pas systématiquement les contacts avec la société, bien que le principe même de l'internat sépare l'enfant du monde extérieur.

Pour ceux dont la famille est inexistante ou déchue, nous suscitons des parrainages ; ils ont permis dans plusieurs cas des échanges, des liaisons durables, bien au-delà du séjour en internat.

Pour tous les autres, nous ne coupons jamais le contact avec les familles,

si déficientes soient-elles. Les enfants écrivent librement autant qu'ils le désirent (à l'occasion du foyer) et reçoivent autant de lettres ou de colis que les parents l'entendent. Cette correspondance est cependant contrôlée au su des élèves et des parents. Certaines lettres particulièrement maladroitement sont remises avec des explications ou renvoyées à la famille avec aussi des explications.

Chaque année, à Noël, un congé de quinze jours est accordé et nous avons remarqué combien il était préférable de donner la possibilité à l'enfant d'en bénéficier, même si le milieu était déficient, que de l'en priver.

En admettant donc que l'établissement ne satisfasse pas suffisamment les besoins affectifs, il ne prétend pas le faire seul, et les éducateurs, qui ne se présentent nullement pour remplacer la famille, ne sont qu'un apport supplémentaire et momentané pour pallier ce que celle-ci n'a pu apporter, étant entendu qu'en définitive notre élève, fragile à l'arrivée, doit s'affermir, devenir une personnalité moins influençable pour retrouver son milieu d'origine sans danger, parce qu'armé pour bien réagir.

BESOINS CULTURELS

« Besoins de puiser dans le monde extérieur les matériaux de construction de la personnalité. » Ce monde extérieur sera constitué par les éducateurs du centre, les camarades et les activités proposées dont nous avons dit qu'elles devaient être riches et non pas organisées pour occuper l'enfant de manière à satisfaire la tranquillité de l'adulte. Elles sont prévues pour « enrichir sa personnalité et lui permettre la conquête de son autonomie ».

Nos classes répondent aux besoins de recherche personnelle en stimulant le désir de se documenter sur un sujet du programme en vue de réaliser un exposé en équipe, en stimulant le goût à collectionner (feuilles, écorces, insectes, timbres, etc.), pour la préparation de « brevets ».

La lecture, moyen de culture, trouvera sa place également en classe.

La lecture pourra s'effectuer sur des livres de bibliothèque adaptés au niveau des enfants : depuis les « enfantines », de Freinet, au cours élémentaire, jusqu'aux livres de la « collection verte » ou « heures joyeuses » dans la classe de fin d'études. Chaque élève choisit son livre qu'il terminera en deux ou trois semaines ; l'exercice consiste à lire un chapitre dans lequel l'élève choisira un passage qu'il s'est engagé, à la demande du maître, à lire à haute voix d'une manière expressive ; le maître en tirera les enseignements et les corrections qui s'imposent, de même l'exercice d'élocution et de vocabulaire peut se faire à partir des textes étudiés.

Au foyer, le garçon pourra puiser librement dans la bibliothèque mise à sa disposition. C'est là également qu'il écouterait la T.S.F. (considérée comme moyen de culture, fenêtre ouverte sur le monde).

Les veillées du samedi, du dimanche, sont souvent meublées par des histoires racontées : contes, récits, nouvelles, anecdotes, aventures, voyages.

Certains foyers offrent à leurs « adhérents » l'étude du solfège, du chant choral, du pipeau, du jeu dramatique dont sortiront des réalisations qui prouvent à l'enfant ses possibilités d'atteindre le beau.

Je me permets en passant de rappeler le sens de l'effort en équipe qu'il peut

découvrir à l'occasion du chant choral, dont nous avons poussé l'expérience au point de faire une tournée en Bretagne, à Paris, à Dijon et à Genève, en 1948.

Le jeu dramatique, par le choix du thème, la recherche des costumes, du jeu collectif et personnel, par l'expression corporelle, réalise autant une satisfaction de besoins culturels qu'affectifs (identification, projection de l'inconscient).

Le modelage, le bois découpé, les travaux manuels en général, toujours réalisés dans le cadre du foyer, sont également des chemins d'accès à la culture, quand leur création atteint une certaine perfection.

S'il faut reconnaître que les contacts avec le monde extérieur ne sont pas faciles à organiser et qu'une sortie en groupe enlève une bonne part des possibilités d'échange qu'aurait l'individu, nous les suscitons cependant : classes qui visitent un atelier d'artisan dont l'étude du métier est au programme, une usine, une exposition, un monument.

A l'occasion des récompenses, des sorties individuelles sont accordées pour se rendre au cinéma quand le film est valable (« Demain, il sera trop tard », « Les Mines du roi Salomon »).

Les sorties de camping et les travaux chez les particuliers, la réalisation d'entreprises telles que les vendanges à Londe-les-Maures en 1949, la récolte des pommes de terre à Saint-Servan en 1950, la cueillette des pois en 1952 familiarisent nos garçons avec le milieu rural auquel ils se trouvent mêlés sur un pied d'égalité.

Dans le cadre des satisfactions des besoins culturels se situent « les missions » en petits groupes de cinq ou six auxquels l'éducateur remet l'argent nécessaire à leur subsistance d'une journée et, avec un programme détaillé d'étude de la nature, du milieu, dans le style des explorations Deffontaines adaptées à leurs possibilités, ils doivent réaliser un itinéraire comportant des épreuves, des contrôles (dont un par exemple consistera à téléphoner à un numéro donné où l'éducateur se tient à l'écoute).

Le cinéma éducatif est également un des moyens de faire pénétrer la vie du monde extérieur au centre ; une fois par semaine nous passons un programme que nous adresse après abonnement l'U.F.O.C.E.L. ou la F.N.C.E. Un de nos éducateurs qui a suivi un stage d'initiation au cinéma éducatif organisé par les centres de culture populaire se charge de l'établissement des programmes et de leur projection.

Le centre est par ailleurs largement ouvert aux visiteurs en groupe (élèves officiers de Coëtquidan, scouts, « Chorale à cœur joie »), pourvu que les contacts de ces groupes avec nos garçons s'effectuent à propos de quelque chose : jeux communs, veillées, visites à l'extérieur.

Dans toutes ces activités culturelles, l'éducateur saura rester à sa vraie place : « un intermédiaire entre l'enfant et le monde » (il se gardera bien d'être la cloison étanche).

BESOINS SEXUELS

« Période de latence dans ce domaine également pour le garçon de 10 à 12 ans. Réveil de la curiosité sexuelle entre 12 et 14 ans avec « crise de confiance » : l'enfant ne parle pas de lui-même de ces questions à son éducateur. »

Dans le cadre des contacts individuels, à la suite de réactions, d'attitudes observées, l'éducateur, chargé d'un petit groupe dont il peut bien sentir chaque individu, met aussi simplement que possible l'enfant en face des problèmes de la vie (les livres d'éducation sexuelle bien faits, pour les éducateurs, ne manquent pas). Pour détecter le moment favorable à ces explications, notons ici l'utilité des réunions de cadres où est envisagé tour à tour le comportement de chaque garçon au cours des diverses activités.

La présence des ménages peut faciliter la prise de conscience des problèmes de la vie par la simple image qu'elle en donne aux garçons : intimité familiale, naissances, etc.

La masturbation, tant qu'elle reste solitaire, ne nous inquiète pas au-delà d'une simple préoccupation parmi les autres.

Le jeune étant informé, mis en confiance, est également aidé par un programme d'activités qui ne le laissera jamais désœuvré ; il aura le secours de moyens adjutants dont parle le rapport de Strasbourg : activités physiques et sportives, buts intéressants proposés qui occupent son esprit. Dans ces entretiens, pendant lesquels l'éducateur se gardera bien de forcer l'intimité de l'enfant, la discrétion est de rigueur.

La masturbation collective avec prosélytisme, si fréquente à l'internat, est plus inquiétante, mais ne saurait exister sans que l'éducateur le sache ; dès le début il trouvera l'initiateur et recherchera les causes psychologiques : compensation, souffrances affectives, insatisfaction, déceptions, il l'aidera vers un dépassement tout en assurant par une vigilance accrue la sécurité morale de son groupe qui l'autorise même à sanctionner l'élément de trouble s'il récidive.

Pour l'adolescent surtout il y a utilité de certains contacts avec l'autre sexe, bien difficiles à réaliser dans notre internat où la mixité n'est pas prévue.

Seuls les camps de vacances, par le voisinage de colonies de filles, ont permis accidentellement des contacts : veillées, feux de camps, jeux. Ces contacts, qui doivent être prudents, permettent de vaincre des risques et, à ce titre, sont une excellente expérience.

Notre participation à certains travaux saisonniers (cueillette des petits pois) effectués en général par des femmes et des jeunes filles a permis de réaliser des contacts pendant une quinzaine de jours de nos grands garçons avec l'autre sexe.

En général il en reste une correspondance platonique, à demi amicale, qui dure souvent plusieurs mois.

BESOINS MORAUX

Certes ce sont le style de vie, les règles de la communauté qui mieux que des propos moralisateurs répondront aux besoins moraux de nos garçons.

« L'enfant, s'il veut satisfaire son besoin d'échange et ses besoins affectifs, doit apprendre à canaliser, à discipliner ses énergies vitales pour être accepté par les autres, par les éducateurs. »

Dans notre établissement, les règles sont les mêmes pour tous et les éducateurs eux-mêmes s'y plient : ils donnent l'exemple, montrant ainsi qu'ils acceptent eux aussi les règles qui les dépassent en tant qu'individus.

L'exemple et la satisfaction compensatrice sont les deux éléments qui assureront l'adhésion aux règles morales proposées jusqu'au moment où l'enfant substituera peu à peu à l'autorité de l'éducateur, ou du cadre, une conscience morale qui le rendra responsable vis-à-vis de lui ou de son idéal (Dieu).

Pour ne pas continuellement exiger ou défendre, nous ne nous attacherons d'abord qu'aux choses importantes : respect de soi, respect des autres (rapport de Montpellier). Et certains visiteurs pourraient être frappés de l'attitude familière des enfants envers leurs éducateurs, d'une certaine mauvaise tenue (politesse, bonnes manières). Ce respect des bonnes manières — cette éducation superficielle *qui a son importance* — s'établira peu à peu par la suite quand la conscience sera formée. L'exigence immédiate de son apprentissage nous obligerait « à des tracasseries au-delà de la possibilité de contrôle des enfants ».

Dans un internat où l'élève reçoit tout, n'a rien à lui, ne peut rien offrir, il lui manque la satisfaction d'un besoin : *avoir la possibilité de donner*.

Nous nous employons à rendre possible l'offrande : ce sera une participation active à une fête gymnique, à une séance artistique par le chant ou le jeu dramatique, à une cérémonie. Les garçons ont le sens de l'importance, de la valeur de cette participation qu'ils sentent sollicitée et désirée. Ils seront capables alors d'efforts considérables pour satisfaire ce besoin social aussi bien que moral.

Nous permettrons encore à son désir d'offrir de se manifester en le lui rendant réalisable par le don de denrées qui lui sont chères (dessert, chocolat, fruits) qu'il aura mis de côté pour les offrir (Noëls aux enfants de l'hôpital, aux vieillards).

D'eux-mêmes, d'ailleurs, les garçons conspirent parfois pour réunir la somme nécessaire à l'achat d'un cadeau à l'occasion de la fête, de l'anniversaire, d'un de leurs éducateurs (pipe, bibelots, châtaignes, champignons, fleurs).

Satisfaction des besoins religieux (à traiter).

BESOINS SOCIAUX

Il s'agit là encore de besoins d'échange, mais avec le groupe plus qu'avec l'individu. Dans le centre l'enfant pourra « exercer son autonomie par rapport aux autres, sous la protection du groupe ».

C'est pendant les jeux collectifs que peut s'effectuer l'apprentissage du respect des règles sociales (règles du jeu que les enfants eux-mêmes déterminent avec l'avis, l'arbitrage, qu'ils demandent à l'adulte).

En classe également, pour certaines techniques, le maître se fait plus le catalyseur que l'organisateur : il laisse les enfants s'organiser et découvrir les règles sociales qui permettent la vie en groupe et le travail en équipe.

Les familles des éducateurs ont dans ce domaine de l'apprentissage des nécessités sociales un rôle important à jouer, elles seront l'image qui viendra donner à l'enfant le *témoignage* qu'il sera tenté de réaliser lui-même. Les foyers ont leur rôle à jouer, ils doivent être ouverts et vivre ouvertement leur vie de foyer.

Le centre utilise des méthodes d'éducation expérimentées dans le scoutisme, mais pour certains de nos garçons la pratique du scoutisme lui-même sera un apport de valeur. Plutôt que de créer une unité scoute dans le centre, nous avons

préféré les affilier à une troupe de la ville voisine. Ces contacts avec d'autres enfants, en dehors du centre, ont eu une heureuse influence. Seules les difficultés matérielles (distance de la ville) nous ont empêchés de multiplier ces inscriptions. (La création d'une troupe fédérale au centre, expérience faite, ne nous a par contre rien apporté.)

Enfin nos garçons, groupés en équipes (qu'elles représentent la couche familiale, scolaire ou sociale), sont soumis et animés par l'« esprit d'équipe » : les actes de chaque individu engagent l'équipe (ses difficultés sont ressenties par tous, ses succès rejaillissent sur tous) : le sens de la solidarité sera très tôt atteint.

Dans l'équipe sportive particulièrement l'enfant aura à respecter des règles valables pour tous et auxquelles une obéissance absolue et immédiate est de rigueur pour que le jeu soit possible (arbitrage). Il sera dans les combinaisons du jeu un élément de la réussite ou de l'échec (descente de football, essais au panier) et quand il a la balle c'est lui qui a entre ses mains tout l'espoir de son groupe : son comportement sera dicté par l'intérêt du groupe et non par le sien propre (desir de briller, jeu personnel).

Conclusion

Il semble à priori que les besoins de l'enfant ne sauraient être bien compris et satisfaits que lorsque celui-ci est considéré comme individu.

L'internat, qui est obligatoirement une *collectivité*, amène donc automatiquement dans l'esprit du public, et parfois même dans celui des techniciens, la méfiance quant à sa possibilité de satisfaire les besoins de l'enfant.

Il est certain qu'à l'origine les règles de vie de l'internat classique ne tenaient pas compte des besoins de l'enfant, mais plus des besoins de l'adulte s'occupant d'une collectivité d'enfants, des nécessités découlant de cette organisation collective. La seule satisfaction des besoins matériels visibles servait de règle, d'impératifs.

C'est volontairement que je n'ai pas envisagé ce cas, estimant que l'équipement des Associations régionales en faveur de l'enfance inadaptée ne saurait se contenter de ces internats classiques ; ce sont pourtant ceux qui reçoivent souvent les enfants normaux qui, pour des raisons familiales ou de tradition, sont en pension dans nos lycées, dans nos collèges.

Nos internats pour enfants caractériels demeurent des collectivités et certes les besoins de l'organisation collective se présentent rarement dans le même sens que les besoins de l'enfant, mais il est le plus souvent possible d'organiser un cadre ordonné, propre, des règles de vie créant un rythme apaisant, évitant le gaspillage, les déprédations, garantissant la sécurité collective sans perdre de vue les besoins de l'enfant que nous avons étudiés.

C'est une question de personnel, et nous considérons comme valable la définition donnée à l'assemblée générale de l'A.N.E.J.I. de juillet 1949 : « L'éducateur est chargé de l'éducation d'enfants, c'est-à-dire qu'il doit avoir une influence déterminante sur leur évolution. Son rôle est d'abord une prise en charge des enfants qui lui sont confiés. Sa vigilance sur eux doit avoir pour premier effet de créer leur sécurité individuelle et collective, du double point de vue matériel et moral (aucune éducation ne saurait être purement morale).

» Son rôle est ensuite de promouvoir et de guider le meilleur épanouissement

possible des enfants qui lui sont confiés, dans le respect de la personnalité et de la liberté de chacun d'eux.

» Ce double rôle ne peut être rempli efficacement que si la valeur humaine et technique de l'éducateur s'élève à un niveau déterminé et sanctionné par le résultat de son action. »

C'est surtout une question d'évolution des idées de ceux qui sont chargés de gérer et d'animer les établissements. Evolution également des idées du public qui estime à priori que l'internat est soumis à des impératifs incompatibles avec les besoins de l'enfant.

Ont un rôle à jouer, pour hâter cette évolution, les établissements qui fonctionnent déjà, en tenant compte de la satisfaction des besoins que le Congrès vient de mettre en lumière.

C'est encore une question d'architecture : elle doit être adaptée à cette vie et rompre avec cette architecture classique de la collectivité, consciente des besoins de protection de l'enfant, mais ignorant ses besoins d'autonomie (1), orientée exclusivement vers l'organisation pratique qui permet la satisfaction des besoins matériels, la surveillance avec le minimum de personnel, le respect de l'hygiène corporelle.

C'est donc une question financière, mais est-il utile de répéter qu'il est préférable de posséder moins d'établissements et qu'ils soient plus adaptés à leur tâche et qu'enfin, comme le souligna le docteur Duchêne dans son rapport au Congrès de l'U.N.A.R. à Nancy, en 1949, sur « les lendemains de la rééducation », l'internat demeure une entreprise rentable ?

*

(1) Nous pouvons, en allant plus loin, affirmer que les établissements d'autrefois visaient davantage à assurer la protection de la société contre le danger que peut représenter pour elle l'autonomie de l'enfant.